

Natura 2000 : UNE ÉTAPE CLÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le mardi 9 septembre 2025, la Région organise, à la Maison **Régionale de l'Innovation** (MRI) de Dijon, un séminaire pour les élus des collectivités porteuses de sites Natura 2000, en présence de Stéphanie MODDE, vice-présidente en charge de la transition écologique, et de Stéphane WOYNAROSKI, conseiller régional délégué à la biodiversité.

En partenariat avec la mission inter-réseaux **Natura 2000 en charge de l'animation nationale** du réseau des élus, et **dans le cadre d'un tour des régions**, cette journée a pour but de **fédérer localement un réseau d'élus** porteurs de cette politique de préservation.

Cette journée se déroulera en deux temps :

- *Matin* - deux tables rondes : « Municipales 2026 : quelles opportunités pour le réseau Natura 2000 ? » et « **Les élus au cœur de la planification écologique : une opportunité pour la biodiversité ?** » ainsi que la projection du film « *L'Agriculture comme alliée de la biodiversité* ».
- *Après-midi* - Une sortie terrain sur le site du plateau de Chenôve, en présence de Thierry FALCONNET, **maire de Chenôve, afin d'évoquer la restauration des pelouses sèches.**

Coordonné par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, en partenariat avec le Syndicat intercommunal du plateau du Sud dijonnais (SIPLASUD), le contrat Natura 2000 « Combes de la Côte Dijonnaise » a permis le retour de **l'élevage sur le plateau. Cette réintroduction de l'élevage, grâce à un agriculteur qui s'y est installé, est un exemple concret et reproductible.**

Une **soixantaine d'élus** de collectivités porteuses de sites Natura 2000, accompagnés de leurs chargés de mission, sera rassemblée à cette occasion.

Le réseau européen Natura 2000 fait partie des outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont **désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne**. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée aux directives européennes « Oiseaux » et « Habitats-faune-flore ».

En Europe, le réseau représente près de 27 000 sites et couvre 18,5 % de la surface terrestre **de l'Union européenne et 8,9 % de la surface marine des eaux européennes**. La France compte 1 756 sites, couvrant près de 13 % du territoire terrestre métropolitain, et 35,7 % de la surface marine de la zone économique exclusive (données 2022).

118 sites en Bourgogne-Franche-Comté couvrent 6650 km², soit presque 14 % du territoire.

La presse est invitée
à rejoindre les participants à la visite du plateau de Chenôve



à 14h | Départ, bus de la Maison Régionale de **d'Innovation (MRI)** 64 A rue Sully (Dijon)
ou
à 14h30 | Au départ de la visite depuis le **parking de la piste d'aéromodélisme.**